

A.C BAT
Société par Actions Simplifiée (S.A.S.)
Au capital de 2 000 Euros
Siège social : Espace Godard Route Nationale 370 – 95500 GONESSE
RCS 948 240 858

PROCES-VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 15 NOVEMBRE 2024

- L'an Deux Mille Vingt Quatre
- Le quinze novembre
- A Onze Heures

Les associés de la Société par Actions Simplifiée se sont réunis au siège social sur convocation du Président Monsieur COSKUN Ali.

ETAIENT PRESENTS :

Monsieur COSKUN Ali	100 % 100 Actions n° 01 à 100
Madame GHEORGHITA Mihaela	
Soit au total :	100 Actions

La séance est présidée par Monsieur COSKUN Ali, Président, qui constate que la totalité du capital est représentée, et qu'en conséquence l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Il rappelle qu'il a été convoquée à l'effet de statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Démission du président avec quitus
- Nomination d'un nouveau Président
- Transfert du siège social
- Cession de parts sociales

DELIBERATION-EXPOSE DU GERANT

Le Président Monsieur COSKUN Ali, rappelle qu'il ne désire pas poursuivre son mandat de gérance, les raisons indiquées sont purement personnelles.

En conséquence, afin de remplacer Monsieur COSKUN Ali dans les fonctions de Président, Madame GHEORGHITA Mihaela c'est proposé aux suffrages des associées.

PREMIERE RESOLUTION

La collectivité des associés prend acte de la démission de Monsieur COSKUN Ali pour l'exercice de ses fonctions de Président.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

Madame GHEORGHITA Mihaela, née le 18/11/1979 à Tirgu Neamt (Roumanie), demeurant au 1 Allée Pierre Ronsard 93390 CLICHY-SOUS-BOIS, de nationalité Roumaine est nommé Président à la date du 15 novembre 2024.

La résolution est adoptée à l'unanimité

CM

CA

TROISIME RESOLUTION

Madame GHEORGHITA Mihaela, prendra acquisition des Actions dans la société que lui cède Monsieur COSKUN Ali, 100 Actions sociales numérotées de 01 à 100.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

Le siège social de la société sera désormais au 41 Rue Henri Barbusse 93370 MONTFERMEIL

La résolution est adoptée à l'unanimité

NOUVELLE REPARTITION DES PARTS SOCIALES

Madame GHEORGHITA Mihaela	100 %	100 Actions n° 001 à 100
Soit au total :		100 Actions

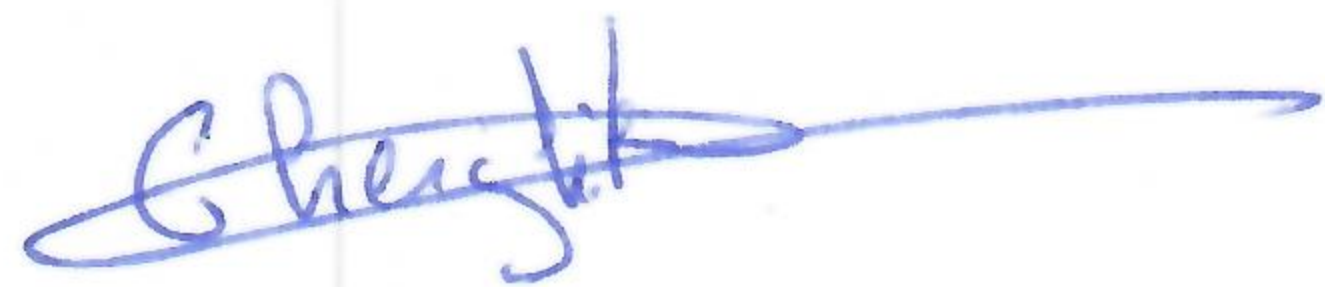
Aucun point ne figurant plus à l'ordre du jour, la séance n'est levée à 12 Heures 30'.

Le procès-verbal a été clos et signé par les associés après lecture.

Fait à Montfermeil, Le 15 novembre 2024 en Cinq exemplaires.

Lu et approuvé.

Madame GHEORGHITA Mihaela



Monsieur COSKUN Ali

